

La composition familiale du groupe domestique

INTRODUCTION

La typologie des groupes domestiques est construite sur le critère du mode de résidence et mise en relation avec l'organisation de la production agricole. Le groupe domestique ou cuisine est la traduction littérale du terme sereer *ngak*, que les agro-économistes appellent unité d'exploitation.

En pays sereer du Sine, le groupe domestique apparaît avant tout comme le lieu de l'organisation de la production agricole. C'est pourtant un groupe complexe, aux fonctions multiples, et qui ne peut être réduit à sa seule dimension économique. Le groupe domestique est en effet le lieu de fonctions diverses : à son rôle essentiel d'unité d'exploitation, de lieu de décision concernant l'économie domestique, de lieu d'organisation de la production et de lieu d'affectation du produit vivrier autoconsommé (GASTIELLI, DELPECH, 1974 : 37-38), il faut ajouter un rôle central, celui de lieu d'exercice des solidarités quotidiennes et, dans des cas de plus en plus fréquents, celui de groupe refuge. Il est encore un lieu essentiel de socialisation, d'ancrage et de repère pour l'individu.

L'organisation de la coopération, les fissions et l'accueil de parents au sein du groupe domestique ne peuvent être explicités en tenant compte des seuls critères de rationalité économique. Entrent en jeu, de façon décisive, d'autres critères tels que la force de la solidarité entre parents proches, qui conduit les chefs de cuisine à accueillir des parents, les disputes ou les conflits, qui poussent souvent des parents à séparer leur cuisine... Ces critères jouent de façon d'autant plus forte que les activités du groupe domestique se diversifient et que des revenus extra-agricoles s'ajoutent à ceux d'origine agricole, voire, dans certains cas, les remplacent.

Le groupe domestique doit être distingué de l'unité résidentielle ou habitation, *mbind*, clairement localisée dans l'espace par sa palissade en tiges de mil. Environ une fois sur deux l'unité résidentielle, qui a une fonction sociale importante mais qui n'est pas une unité économique fondamentale, regroupe plusieurs groupes domestiques. Du fait d'un mode de résidence virilocal et d'un mode de transmission des terres aujourd'hui patrilinéaire, groupes domestiques et habitations regroupent une majorité de parents agnatiques.

La société sereer est toutefois une société bilinéaire dans laquelle l'essentiel des biens valorisés (bétail, bijoux et objets traditionnels) se transmettent dans la lignée utérine. La présence d'un nombre non négligeable de parents utérins au sein de la maison et du groupe domestique témoigne de l'importance de la lignée utérine.

PRÉSENTATION DE LA TYPOLOGIE RÉSIDENTIELLE

Le groupe domestique compte en moyenne deux hommes adultes, deux femmes adultes et quatre enfants (GARENNE *et al.* : chap. 1b). La typologie est construite à partir de trois critères :

- le nombre d'hommes adultes ;
- la relation de parenté entre ces hommes adultes ;
- la génération à laquelle appartiennent ces hommes adultes.

Est considéré comme homme adulte, tout homme marié (que l'épouse fasse ou non partie du groupe domestique), veuf ou divorcé, c'est-à-dire tout homme qui a déjà été marié au moins une fois dans sa vie, l'âge moyen au mariage étant de 25 ou 30 ans pour les hommes, (GARENNE, VAN DE WALLE, 1989). Le critère matrimonial a été choisi parce que le mariage constitue une étape essentielle dans l'acquisition du statut d'adulte.

La typologie est bâtie sur le nombre, la génération d'appartenance et les relations de parenté des seuls hommes adultes, parce que ces derniers constituent, dans un système largement viri-patrilocal, le noyau du groupe résidentiel et du groupe domestique. Du fait de la généralité de la transmission patrilinéaire des terres et de l'habitation, la relation entre germains est considérée comme déterminée par le lien agnatique (une famille abritant deux germains et leurs épouses sera par exemple rangée dans le type patrilocal fraternel). Les hommes adultes sont les seuls héritiers de la terre lignagère et les seuls susceptibles de prendre des décisions concernant la gestion de l'exploitation agricole, la conduite du bétail, la fondation d'une habitation ou la fission d'un groupe domestique. Les femmes, quel que soit leur lieu de résidence, restent exclues des décisions fondamentales concernant la terre et l'élevage. La relation de parenté entre hommes adultes révèle le caractère patrilocal ou avunculocal du groupe domestique ; la génération d'appartenance constitue un indicateur de la nature des relations sociales.

Les catégories retenues sont les suivantes :

Groupe domestique sans homme adulte

1 - Femme seule ;

2 - Famille matrilocale : femme chef de cuisine avec ou sans enfant. À ce noyau peuvent s'ajouter : femmes apparentées avec ou sans enfant (quels que soient leur statut matrimonial et le lien de parenté avec un membre du groupe domestique), hommes non adultes (quel que soit le lien de parenté avec un membre du groupe domestique).

Groupe domestique comprenant un homme adulte

3 - Famille élémentaire : ménage monogame ou polygame, sans enfant ou avec enfant non adulte ;

4 - Homme adulte (dont l'épouse ne fait pas partie du groupe domestique de son conjoint) avec ou sans enfant. À ce noyau peuvent s'ajouter : femmes apparentées avec ou sans enfant (quels que soient leur statut matrimonial et leur lien de parenté avec un membre du groupe domestique), homme non adulte (quel que soit le lien de parenté avec un membre du groupe domestique) ;

5 - Famille étendue : type 3, plus femmes apparentées avec ou sans enfant (quels que soient leur statut matrimonial et le lien de parenté avec un membre du groupe domestique), homme non adulte (quel que soit le lien de parenté avec un membre du groupe domestique).

Groupe domestique comprenant au minimum deux hommes adultes

6 - Famille patrilocale paternelle : cohabitation d'un minimum de deux hommes adultes, parents agnatiques ou croisés appartenant à des générations successives. À ce noyau central peuvent s'ajouter des épouses, des enfants, des parentes (quels que soient leur statut matrimonial et le lien de parenté avec un membre du groupe domestique), des hommes non adultes (quel que soit le lien de parenté avec un membre du groupe domestique) ;

7 - Famille patrilocale fraternelle : cohabitation d'un minimum de deux hommes adultes, parents agnatiques ou croisés, appartenant à la même génération. À ce noyau central peuvent s'ajouter des épouses, des enfants, des parentes (quel que soit le lien de parenté avec un membre du groupe domestique), des hommes non adultes (quel que soit le lien de parenté avec un membre du groupe domestique) ;

8 - Famille avunculocale mixte : cohabitation d'un minimum de deux hommes adultes, qui sont des parents utérins, vivant ou non avec d'autres hommes adultes, croisés ou agnats. À ce noyau central peuvent s'ajouter des épouses, des enfants, des parentes (quel que soit le lien de parenté avec un membre du groupe domestique) et des hommes non adultes (quel que soit le lien de parenté avec un membre du groupe domestique).

Tableau I

Répartition
des groupes
domestiques
par type résidentiel
dans les trois
villages étudiés.

Catégories	1	2	3	4	5	6	7	8	Total
Kalom	0	4	9	3	15	3	6	2	42
Sob	1	1	16	3	14	15	11	3	64*
Ngayo- khem	3	6	22	14	15	7	10	1	78
Total	4	11	47	20	44	25	27	6	184
Fréquence (% Sereer)	2	6	25	11	24	14	15	3	100 %

* À Sob, les 8 *ngak* de la maison toucouleur ne sont pas comptabilisés.

Ces catégories peuvent se regrouper :

1 + 2, soit 8% des *ngak*;

3 + 4 + 5, soit 60% des *ngak*;

6 + 7 + 8, soit 32% des *ngak*.

Une première lecture du tableau montre que 60% des groupes domestiques sereer de l'échantillon comptent un homme adulte, que 32% ont deux hommes adultes, alors que 8% n'ont aucun homme adulte.

LES GROUPES DOMESTIQUES SANS NOYAU CONJUGAL

Un cinquième environ des groupes domestiques sont sans noyau conjugal : 8% des cuisines de l'échantillon ne comptent aucun homme adulte et 11% d'hommes vivent sans leur épouse (soit les catégories 1, 2 et 4), ainsi 19% des *ngak* sont dépendants dans la mise en œuvre de la production. L'importance de ce chiffre pose la question de la viabilité économique de ces cuisines : il apparaît en effet difficile pour un adulte isolé d'assumer la totalité des travaux de production, et plus particulièrement de la production agricole.

Ce chiffre, singulièrement élevé, recouvre des réalités diverses : les hommes et les femmes responsables d'un groupe domestique sans noyau conjugal ont entre 25 et 80 ans. Leur situation, qui est le produit d'un événement contingent (mort, migration ou divorce) peut durer quelques mois, quelques années, voire quelques dizaines d'années. L'absence du composant nucléaire s'explique, en partie, par l'importance des taux de mortalité et par l'accentuation de phénomènes tels que l'instabilité matrimoniale, la longueur des processus matrimoniaux (due à l'augmentation du prix de la dot), l'existence d'une résidence duolocale pour les époux ou les mouvements migratoires.

Qui sont les hommes adultes qui vivent seuls ou, le plus fréquemment, avec leurs enfants et des parentes utérines? Cinq d'entre eux, âgés de 50 à 60 ans, sont des veufs, quelquefois remariés avec une épouse de brousse, femme d'un certain âge qui ne rejoint pas le domicile conjugal. Les autres, âgés de 25 à 35 ans, sont devenus chef de cuisine, soit après le décès de leur père, soit à l'occasion de la fondation récente d'une habitation ou de la scission d'une cuisine. Quelques-uns sont divorcés ou veufs, mais la plupart ont entamé une procédure de mariage sans que l'épouse ait rejoint le domicile conjugal. Pour eux, la situation est donc transitoire.

Ces hommes vivent généralement avec une fille, une sœur, une nièce ou une mère, qui prend en charge les travaux domestiques. Pour les travaux agricoles, certains se font aider par un parent ou un voisin et disposent de matériel mécanisé; ils ont des rendements jugés corrects. D'autres cultivent seuls, quelquefois à la main, de petites parcelles; dans ce cas, l'agriculture n'est pour eux qu'une source de revenus parmi d'autres.

La situation est souvent difficile pour les dix-neuf femmes de notre échantillon qui sont âgées de plus de 40 ans et qui vivent seules ou avec leurs enfants ou petits-enfants, après le décès d'un mari, d'un fils ou après un divorce ou une maladie. Les unes sont intégrées dans une habitation ou vivent à proximité de parents. Elles sont secondées lors des travaux agricoles et parfois elles reçoivent une aide de fils ou de parents émigrés en milieu urbain ou dans les Terres neuves. D'autres, en revanche, sont livrées à elles-mêmes et doivent se débrouiller pour subsister. D'une façon générale, dans ce type de cuisine dirigée par une femme âgée, un noyau conjugal se reformera lors du mariage d'un fils. Certaines filles reproduisent pourtant le comportement de leur mère et s'installent dans la maison maternelle, après un divorce ou une naissance hors mariage, avec des enfants qui ne sont pas pris en charge par leur père. Certaines cuisines se transforment ainsi en familles étendues, rassemblant les enfants d'une femme, de ses filles et, dans certains cas, des filles de ses filles.

Près d'un cinquième des groupes domestiques sont dépendants de l'extérieur pour la mise en œuvre des activités de base (production agricole, travaux domestiques...). Même si les situations sont très différentes selon l'âge et le sexe du chef de cuisine, ces groupes domestiques ne peuvent assumer seuls leurs fonctions productives et reproductives. Ce chiffre, qui invite à relativiser l'autonomie du groupe domestique et la portée de la règle de virilocalité, témoigne de son inclusion dans des réseaux de solidarité plus vastes. Il révèle également l'importance non négligeable du

désengagement vis-à-vis des activités agricoles. Dans certains cas, la survie du groupe domestique dépend de ressources fournies par l'extérieur, par des parents, par les activités des migrants. Dans d'autres, elle dépend des capacités des femmes chefs de cuisine à trouver sur place des sources de revenus et à mobiliser leurs réseaux de relations. Un tel fonctionnement, même s'il reste marginal, ne peut manquer d'avoir des répercussions sur les représentations des rôles féminin et masculin. Un nombre non négligeable de femmes se trouve ainsi investi de responsabilités familiales quotidiennes et contraintes de jouer un rôle qui n'est pas celui qui leur est assigné dans le cadre d'une société traditionnelle.

L'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE PARENTS SATELLISÉS

Près des deux tiers des groupes domestiques de l'échantillon (60%) comptent un homme adulte. La structure familiale élémentaire, monogame ou polygame, représente le quart du nombre total des familles. Elle en représentait plus de la moitié (50,4%) au cours des années soixante, selon une enquête comparative menée dans plusieurs aires géographiques du pays sereer (DUPIRE *et al.*, 1974).

La forte diminution du pourcentage de familles élémentaires s'est faite au profit des *ngak* sans noyau conjugal et de la catégorie « famille étendue », qui représente aujourd'hui 24% de l'échantillon (mais qui n'existait pas en tant que tel, en raison de choix de critères différents, dans la typologie de M. Dupire). Cette augmentation est due à l'importance croissante des « parents satellisés », selon la terminologie employée par M. Ségalen¹. Ces derniers se raccrochent aujourd'hui à toutes les catégories de groupes familiaux : familles mixtes composées de plusieurs générations et de plusieurs noyaux élémentaires, ou familles élémentaires mono ou polygames, alors qu'ils ne se raccrochaient, dans les années soixante, qu'aux familles de grande taille groupant deux ou plusieurs hommes adultes. « Plus le groupe domestique s'étend, surtout en ligne utérine, plus s'accroît le nombre de parentes utérines qui s'y rattachent avec leurs enfants », (DUPIRE *et al.*, 1974). L'accroissement de l'effectif des parents satellisés ne peut manquer d'avoir des répercussions sur l'organisation de la production agricole et sur l'économie domestique du groupe.

1. L'extension correspond à l'addition à un noyau central conjugal d'un parent plus ou moins proche, en quelque sorte « satellisé ». (SÉGALEN, 1981b).

Quels sont les liens de parenté des personnes se rattachant aux 44 familles étendues de notre échantillon? Un quart de ces familles (11 cas) abrite un noyau conjugal et la mère, veuve ou divorcée, du chef de cuisine, alors qu'un autre quart (10 cas) abrite, en plus de la mère, des germains célibataires du chef de cuisine. Des enfants de filles élevés par la grand-mère maternelle, après le départ de la mère vers Dakar ou son décès, vivent dans neuf de ces groupes domestiques. Les enfants d'une sœur du chef de cuisine ou d'une sœur de l'épouse du chef de cuisine sont présents dans cinq familles. Cohabitent aussi au sein de la famille étendue : des enfants d'un frère défunt, des enfants confiés ou recueillis suite à une défaillance parentale, ainsi que des parentes utérines, veuves, divorcées ou malades (sœurs germaines du chef de cuisine ou sœurs d'une mère).

Le recensement de tous les « parents satellisés » (et non plus seulement de ceux qui se rattachent au type « famille étendue ») permet de se rendre compte de l'ampleur du phénomène. Quatorze sœurs adultes (sont incluses dans cette catégorie les femmes qui ont eu un enfant hors mariage) sont hébergées, la plupart du temps avec leurs enfants, dans le groupe domestique d'un frère après une maladie, un divorce, un veuvage, un conflit avec le mari ou une grossesse extra-conjugale. Pour les plus jeunes (la majorité), la situation semble provisoire ; certaines attendent de rejoindre la maison de leur mari, d'autres attendent une demande en mariage... Mais il n'est pas sûr que leurs enfants les suivent dans la maison de leur conjoint qui ne sera pas toujours disposé à prendre en charge des enfants nés d'un précédent mariage. Dans ce cas, les enfants resteront dans l'habitation où résidait leur mère. Ce type de mobilité n'est pas nouveau ; « les déplacements des résidents masculins apparaissent subordonnés à ceux des femmes. Les hommes qui ont fait souche dans l'habitation ont le plus souvent accompagné leur mère veuve ou divorcée, à moins qu'ils n'aient été recueillis après la mort de leur père, alors que leur mère se remariait virilocalement » (DUPIRE *et al.*, 1974 : 430).

Quinze filles adultes vivent dans leur maison paternelle avec leurs enfants. Trois d'entre elles attendent la cérémonie du mariage pour rejoindre le domicile conjugal, cinq sont divorcées, ou séparées provisoirement de leur mari. Cinq qui vivent avec leurs enfants chez leurs parents, sont célibataires. M. Dupire n'avait relevé que trois cas de filles adultes vivant dans la maison paternelle avec leurs enfants à la fin des années soixante (DUPIRE *et al.*, 1974 : 428). Cette augmentation correspond à des naissances hors mariage, liées aux migrations vers le milieu urbain.

Il y a, parmi ces parents satellisés, beaucoup de femmes d'un certain âge (mère, tante ou sœur du chef de cuisine), beaucoup de jeunes femmes (fille ou sœur du chef de cuisine) et beaucoup d'enfants

(enfants de fille ou de sœur du chef de cuisine), dont une majorité de fillettes, les garçons étant plus facilement pris en charge par leur père que les filles. Ces personnes s'agrègent pour une période variable au noyau central du groupe domestique, elles partagent la vie du groupe et bénéficient du toit et du couvert. Lorsque la mère est absente, l'enfant est pris en charge par un adulte, il est sous la responsabilité et la protection de sa grand-mère ou de l'épouse de son oncle maternel dont il partage la case et le bol. Les fillettes aident les femmes de la maison dans les tâches domestiques et les travaux des champs, les garçons participent aux travaux agricoles et sont associés à la garde du troupeau. Ils partagent en fait, tant qu'ils restent dans la maison, la vie des autres enfants. Les adultes hébergés dans la cuisine reçoivent une parcelle à cultiver et bénéficient, comme les autres membres du groupe, de l'aide de leurs corésidents. Dans un contexte de disponibilité foncière et de stocks vivriers suffisants, l'intégration de parents au sein du groupe domestique peut être considérée comme une opportunité. Dans le contexte sereer caractérisé par une forte pénurie foncière, l'intégration de parents représente plus une charge qu'un soutien et ce, d'autant plus que la plupart de ces parents sont des femmes ou des enfants, c'est-à-dire des personnes qui sont moins productives sur le plan agricole. Même si elles peuvent représenter une force de travail d'appoint appréciable, elles n'en alourdissent pas moins la charge qui pèse sur le groupe domestique, notamment durant les périodes de soudure et pour les groupes domestiques les plus fragiles. Cette charge peut conduire les chefs de cuisine à demander aux fillettes, voire aux jeunes femmes et aux jeunes hommes de la cuisine, de partir travailler en ville. L'objectif de ces migrations urbaines est alors moins de rapporter de l'argent au village que d'alléger le nombre de bouches à nourrir à l'intérieur du groupe domestique². L'intégration de parents satellisés témoigne donc de la prégnance des réseaux de solidarité au sein de la parenté, et plus particulièrement de la parenté utérine. Elle montre que le groupe domestique ne peut être réduit à sa seule dimension économique. Il est aussi un groupe refuge. L'accroissement du nombre de parents satellisés est le signe de la force de ces solidarités familiales.

2. Cf. 4^e partie de l'ouvrage, J. Lombard : *La gestion des crises alimentaires dans le Sine*.

COHABITATION DES HOMMES ET MÉCANISMES DE FISSION

Un tiers des 184 groupes domestiques sereer étudiés, soit 32%, compte au minimum deux hommes adultes. Le chiffre est élevé ; il signifie que parmi les 227 hommes adultes de l'échantillon, une

majorité est intégrée dans une cuisine qui comprend un autre homme adulte. Ces grandes cuisines, qui peuvent compter plus d'une trentaine de personnes, sont plus fréquentes dans le village de Sob que dans ceux de Kalom et de Ngayokhem, en raison de l'ampleur des migrations et des politiques de lotissement qui ont, au cours des années vingt à Kalom et quatre-vingt à Ngayokhem, largement favorisé les processus de fission au sein des habitations.

Quelles sont les relations de parenté qui lient ces hommes intégrés dans un même groupe domestique? Parmi les 32% de groupes domestiques composés au minimum de deux hommes adultes, 15% sont de type patrilocal fraternel (abritant des frères germains ou classificatoires), 14% de type patrilocal paternel (abritant un père et ses fils ou, cas plus exceptionnel, un oncle et ses neveux agnatiques), et 3% de type avunculocal mixte (abritant des parents utérins de même génération ou de génération successive). Dans tous les cas, les hommes qui vivent dans une même cuisine sont des parents proches. Dans la très grande majorité des cas, il s'agit soit d'un père et de ses fils, soit de frères germains, quelquefois avec leurs fils mariés, les épouses des fils et les petits-enfants. Beaucoup plus rarement, une cuisine peut rassembler un oncle agnatique ou utérin et des neveux ou des cousins au quatrième degré.

Le type avunculocal mixte, qui concerne les groupes domestiques où cohabitent un homme, ses fils (mariés ou célibataires) et un parent utérin marié (neveu ou frère utérin), rassemble 3% des groupes domestiques. Cette catégorie, qui regroupait 6,8% des cuisines au cours des années soixante (DUPIRE *et al.*, 1974), a régressé depuis une vingtaine d'années. Le type « famille avunculocale étendue » (regroupant des utérins adultes à l'exclusion de parents croisés adultes) qui existait dans la typologie de M. Dupire, a disparu. Cette disparition s'explique par le fait que les fils vivent généralement avec leur père, quelle que soit la résidence de ce dernier (DUPIRE *et al.*, 1974 : 425). La régression de la catégorie avunculocale mixte et la faiblesse quantitative des parents croisés adultes de sexe masculin au sein d'une même cuisine sont dues à la pression foncière et au recul du mode de dévolution matrilineaire des terres. Ces facteurs incitent les parents utérins vivant dans l'habitation agnatique de leur oncle, ou les fils vivant dans l'habitation maternelle de leur père, à rejoindre la maison dans laquelle ils espèrent hériter des terres lignagères. Certains choisissent de migrer vers des zones où les terres sont disponibles.

Pourquoi et comment y a-t-il scission dans les groupes domestiques regroupant au minimum deux hommes adultes et quelles en sont les conséquences? Les raisons d'une scission sont-elles plutôt d'ordre économique, en vue d'atteindre une organisation plus per-

formante, ou plutôt d'ordre relationnel? La fission d'un groupe domestique est généralement l'aboutissement d'un processus qui se prépare plusieurs années à l'avance. Un homme qui veut fonder son groupe domestique doit en effet disposer d'un minimum de matériel agricole et d'une main-d'œuvre suffisante. Il recevra une partie du stock de céréales, à moins qu'il attende la nouvelle récolte pour prendre son autonomie alimentaire, et il gardera les terres qu'il cultivait auparavant, auxquelles viendra s'ajouter un champ pour le mil.

Une fission peut revêtir des formes multiples et avoir des causes diverses; ce peut être une rupture brutale due à un conflit douloureux ou, plus souvent, le point d'orgue d'un processus d'autonomisation. Pourtant, quelles qu'en soient les causes et les modalités, il est toujours malaisé de connaître les raisons d'une séparation : les intéressés n'aiment pas aborder ces questions, même plusieurs années après l'événement et même lorsque les protagonistes sont morts. On parle peu d'une séparation de cuisine; la décision est prise discrètement, elle est exécutée rapidement et elle engendre souvent suspicions et méfiances. Les critères économiques sont souvent peu déterminants dans cette décision qui renvoie principalement à des motivations d'ordre symbolique ou affectif susceptibles d'être mal interprétées par l'entourage. De plus, une fission confronte les hommes à la relativité du modèle social dominant qui reste celui de la famille élargie pluri-générationnelle composée de différents noyaux conjugaux. Écoutons le récit d'une fission entre trois frères, racontée par le cadet : « Sobel (le benjamin) a dit qu'il voulait créer sa propre cuisine. C'était à l'approche de l'hivernage. Biram lui a demandé ses raisons : j'ai fait quelque chose qui ne te plaît pas, tu as un problème avec ma femme ou tu trouves que je gaspille la nourriture? Sobel a expliqué qu'il n'y avait aucun problème et qu'il voulait simplement avoir sa cuisine. Biram a alors convoqué les hommes de la maison et les vieux du village pour leur demander conseil. Ces derniers ont interrogé Sobel et Biram et comme ils ont constaté qu'il n'y avait aucun problème entre eux, ils ont dit à Biram de laisser Sobel faire ce qu'il voulait ».

Les conflits entre femmes constituent, selon les intéressés, la première des causes de rupture. Ces disputes, qui sont exhibées sur le devant de la scène parce qu'elles concernent des étrangères au lignage, cachent souvent des discordes plus profondes entre parents de sexe masculin, difficilement avouables puisqu'elles remettent en question l'unité lignagère. La taille du groupe domestique est aussi mise en avant pour justifier une séparation. Au-delà d'un certain seuil démographique (qui n'est pas défini), la cuisine deviendrait difficile à gérer en raison de la lourdeur des tâches ménagères et de l'inertie relative au nombre excessif. La meilleure solution serait alors la fission.

La fission se produit la plupart du temps entre collatéraux, après le décès d'un père ou d'un oncle. La société sereer réprovoque le fils qui abandonne son père et prend son autonomie, en créant son groupe domestique. Une telle situation, qui est exceptionnelle, peut être la conséquence d'un divorce entre les parents qui conduit un fils à fonder une maison avec sa mère et ses germains. Le père, en revanche, peut prendre la décision de faire éclater son groupe domestique entre les fils de ses épouses et de partager le patrimoine foncier. Cette mesure permet à un homme âgé de se décharger des responsabilités relatives à sa fonction, tout en réglant, d'une façon qu'il estime équitable, ses problèmes de succession. Il arrive, dans ce cas, que soient mises en place des formes intermédiaires de coopération pour la production agricole et la consommation. Le père mange alors alternativement chez chacune de ses épouses et conserve la gestion d'un grand grenier qui renferme le mil cultivé dans le grand champ de mil (*mamak*). La production de ce champ, qui fait l'objet d'un travail collectif, est consommée après la récolte par tous les résidents ou vendue pour l'achat de bétail. Une fois cette récolte consommée, les cuisines retrouvent leur autonomie jusqu'à la prochaine récolte. Une seule parmi les 25 cuisines de type patrilocal paternel abrite un homme, ses fils et les enfants de son germain défunt. Il est probable que cette coopération entre un homme et ses neveux agnatiques cessera après le décès du chef de cuisine.

Lorsque la fission se produit entre collatéraux, les segments utérins composés des épouses et de leurs enfants prennent, à plus ou moins long terme, leur autonomie. Il est rare de voir cohabiter dans un groupe domestique des cousins parallèles au-delà du quatrième degré de parenté ou des cousins croisés ; le décès d'un homme provoque, en général, une fission entre son fils et son neveu maternel.

Une séparation entre des frères germains est généralement un processus plus délicat, même si des données quantitatives témoignent de sa fréquence : lorsque des germains résident dans le même village, ils vivent, en moyenne une fois sur deux, dans la même cuisine. Sur un total de 44 groupes de germains orphelins de père, plus du tiers (16 groupes) vit dans la même cuisine, alors qu'un autre tiers (13 groupes) vit dans des cuisines ou dans des concessions différentes au sein du même village. Le dernier tiers (15 groupes) vit dans des villages différents à la suite d'une migration.

Il n'existe pas de corrélation statistique entre l'âge et la date de séparation des cuisines ; il y a évidemment davantage d'hommes âgés que de jeunes qui ont séparé leur cuisine mais il y a aussi des frères qui vivent ensemble jusqu'au décès de l'un d'entre eux ou

des jeunes frères qui se séparent. Bien qu'il n'y ait aucune réprobation sociale à la séparation des groupes domestiques entre germains (ce que traduit le proverbe : « deux hommes, deux maisons »), la séparation de cuisines entre germains n'est pas toujours dénuée de conflits. Elle ne remet néanmoins pas en question leur coopération économique au sein du segment utérin.

Entre l'intégration dans un groupe domestique et la fission, se mettent en place des formes mixtes de coopération basées sur une organisation partiellement collective du travail agricole, sur une séparation des unités de préparation, et sur une organisation collective des groupes de commensalité. Dans le village de Kalom, après le décès de leur père, deux frères agnatiques ont séparé leurs cuisines, tout en maintenant un mode de culture et de consommation communautaire pour le grand champ de mil. Le produit de ce champ est consommé par les membres de la maison durant la période de l'hivernage, puis chaque cuisine retrouve son autonomie alimentaire dès la nouvelle récolte. Ce type de fonctionnement, aujourd'hui marginal dans le Sine, renvoie à des formes d'organisation existantes dans certains sous-groupes ethniques sereer (fefey, Sine-sereer gandum, dieguem). Il aurait été plus fréquent dans les années soixante (PÉLISSIER, 1966 : 234).

CONCLUSION

La morphologie du groupe domestique connaît actuellement des transformations importantes. Les rythmes d'évolution sont, certes, variables, d'où des tiraillements, des tensions, voire des conflits. Mais le groupe domestique sereer se caractérise par sa plasticité, sa souplesse, son adaptabilité aux contingences démographiques et aux accidents, ainsi que par la pluralité de ses structures familiales et leur capacité d'adaptation. La famille patrilocale et pluri-générationnelle reste la norme sociale, mais des structures familiales telles que les familles sans noyau nucléaire, sans homme adulte ou matrilocales se multiplient, alors que les pratiques d'hébergement des parents utérins restent opératoires, exprimant la solidarité des réseaux de la parenté utérine. Ces transformations structurelles sont évidemment en rapport avec les changements dans les activités conduites au sein de l'unité domestique.

travers
à
champs

Éditeur scientifique
André LERICOLLAIS

Paysans sereer

Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal



IRD
Éditions